

Schletter Certificat de garantie



Une garantie de durabilité de 10 ans sur nos systèmes de fixation avec ce certificat

Si, malgré une installation et manipulation conformes aux règles, un dommage surgit avec une sollicitation normale, nous remplacerons immédiatement l'élément concerné pendant la période de garantie.

La garantie se limite à la livraison de remplacement et au montage des pièces défectueuses si le dommage est signalé pendant la période de garantie. Il n'est pas dérogé aux éventuels droits légaux à garantie ou à réparation du préjudice subi. L'obligation de fournir une garantie est sans objet si les dommages résultent d'une installation ou d'une manipulation défectueuses du système ou d'une sollicitation inhabituelle (p. ex. dégâts dûs aux intempéries, effet de l'instabilité du support, effets chimiques ou biologiques particuliers), sauf si l'on peut prouver que les dommages n'ont pas les origines citées mais sont dûs essentiellement à un défaut de matériaux ou de construction. L'installation et la manipulation sont soumises aux descriptions techniques de produits et instructions de montage que nous fournissons avec les produits concernés, aux normes et principes de génie civil prescrits par la loi ou généralement reconnus ainsi qu'aux plans, calculs statiques et instructions que nous avons élaborés spécialement pour le client et qui pourront avoir un caractère prioritaire. Pour autant qu'une durée de vie éventuelle plus courte soit indiquée de manière explicite pour certains éléments en général ou pour un certain type d'utilisation, ou si un remplacement est prévu dans un délai plus court dans le cadre d'une planification individuellement établie par nous, la période de garantie est alors limitée à ladite durée de vie ou audit délai. Aucun droit ne sera reconnu si les dommages sont couverts ou peuvent être habituellement couverts par une assurance contre les intempéries ou événements similaires (assurance contre les dommages causés par les éléments naturels). Cette garantie établit des droits uniquement pour notre partenaire de contrat, par l'intermédiaire duquel tous les recours en garantie devront être traités. La revendication par des tiers n'est possible que si nous donnons notre accord.

Schletter GmbH

Alustraße 1
83527 Kirchdorf / Haag i. OB
Tél.: +49 8072 9191 – 200
Fax: +49 8072 9191 – 9200
E-mail: info@schletter.de

Veuillez tenir compte, à propos de ceci, également de nos Conditions Générales de Vente.

*selon la fiche de produit respective et selon nos Conditions Générales de Vente et de Livraison (www.schletter.de/AGB_fr)
Sous réserve de modifications, aussi d'ordre technique

www.schletter.fr

SCHLETTER